

ZONE DE POLICE VESDRE

www.policevesdre.be



Police

Zone Vesdre

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Dossier traité par : Eric PISCART – Consultant en communication
Zone de Police Vesdre – 0494/501 774**

Verviers, le 19 mai 2015

Zone Vesdre : vers une collaboration internationale en matière de lutte contre le radicalisme

La coopération bilatérale policière entre le Maroc et la Belgique existe déjà depuis plusieurs années. Récemment, elle a trouvé à s'intensifier pour ce qui a trait à la question du radicalisme, problématique qui se présente avec une certaine acuité, et concerne au même titre les deux pays. Il a été envisagé, pour la première fois, d'examiner les efforts entrepris au niveau des unités de Police locales des deux pays. C'est ainsi, que des représentants de quatre zones de Police, Bruxelles-Ixelles, Anvers, Vilvoorde et Verviers, ont constitué une délégation qui s'est rendue à Rabat mi-mai.

Cette première rencontre a permis de mettre en évidence des similitudes dans la nature des défis à relever d'une part. Et d'autre part, un échange de bonnes pratiques en la matière a eu lieu, avec un accent tout particulier pour des approches de proximité.

Les échanges se sont réalisés dans un esprit constructif et en toute transparence. Un agenda de travail a été articulé et ouvre la voie à des étapes complémentaires de collaboration, dans un avenir proche.

« En tant que coordinateur du réseau radicalisme de la zone de Police Vesdre, je suis évidemment très concerné par cette coopération, raison pour laquelle le Collège de Police m'a chargé d'accompagner la délégation belge au Maroc. En effet, la Zone Vesdre, comme les 3 autres zones, est plus particulièrement concernée par la problématique des départs en Syrie et par le phénomène des « returnees » explique Vincent Corman, Commissaire et Officier judiciaire à la Zone Vesdre. « Nous avons été particulièrement bien accueillis par les autorités marocaines et par les services de Police de ce pays, qui semblent témoigner d'un réel intérêt à collaborer dans le domaine de la lutte contre le radicalisme au niveau de la Police locale, notamment grâce à son implication dans les quartiers. Il y a manifestement des points communs en cette matière entre nos deux pays et nous avons certainement des expériences à échanger et des choses à apprendre les uns des autres. Les étapes ultérieures de cette collaboration mutuelle devraient permettre de déboucher sur des initiatives concrètes et pragmatiques, en vue d'améliorer encore la lutte contre le radicalisme dans nos pays respectifs au moyen de la Police de proximité. Il va sans dire que ces initiatives en sont à leurs débuts, qu'elles ne peuvent être précisément définies à ce stade, mais elles s'inscrivent déjà, grâce à ce voyage et à ces rencontres, dans un agenda de travail reposant sur un socle solide. »